

LA SOCIÉTÉ EN POCHE LUXEMBOURG

Date de clôture de l'édition : 1^{er} octobre 2025.

Editeur responsable : Peter Immink

© 2025 Wolters Kluwer Belgium SA
L'exploration de textes et de données n'est pas autorisée
Ragheno Business Park
Motstraat 30
2800 Malines

Help & Support Center

Motstraat 30
2800 Malines
Tél. : 015 78 76 00

wkbe.be/serviceclient
www.wolterskluwer.be

Hormis les exceptions expressément fixées par la loi, aucun extrait de cette publication ne peut être reproduit, introduit dans un fichier de données automatisé, ni diffusé, sous quelque forme que ce soit, sans l'autorisation expresse et préalable et écrite de l'éditeur.

Aucun élément de cette publication ne peut être utilisé ou stocké dans une application utilisant l'intelligence artificielle (IA) ou une application comparable, y compris pour l'entraînement d'une application d'IA.

L'utilisation (de parties) du contenu de cette publication à des fins d'exploration de textes et de données n'est pas autorisée.

D/2025/2664/153
ISBN 978-94-03-03956-5
BP/2196-PI25001

TABLE DES MATIÈRES GÉNÉRALE

Auteurs	V
PARTIE 1 DROIT DES SOCIÉTÉS	1
I LA LOI DU 10 AOÛT 1915 RELATIVE AUX SOCIÉTÉS COMMERCIALES ("LSC")	3
1. Aperçu des modifications essentielles apportées par la Loi 2016	5
2. Le Règlement grand-ducal du 5 décembre 2017 portant coordination de la LSC	13
II TABLEAU COMPARATIF DES SOCIÉTÉS DE CAPITAUX	15
1. Constitution	15
2. Les actions et leur transmission	18
3. Obligations	24
4. Les organes de gestion	25
5. Les organes de contrôle	36
6. Les assemblées générales	38
7. Modifications du capital social	45
8. Comptes annuels et inventaire	49
9. Les indications à faire dans les actes	51
10. Les formalités de publication, de dépôt et le registre du commerce et des sociétés	51
11. Durée et dissolution	54
12. Liquidation	55

TABLE DES MATIÈRES GÉNÉRALE

III LA SOCIÉTÉ ANONYME	57
1. Définition	57
2. Constitution de la société anonyme	57
2.1. Les conditions de fond	58
2.1.1. Un associé au moins	58
2.1.2. Souscription du capital social et prix d'émission des actions	60
2.1.3. La souscription de ses propres actions par la société	63
2.1.4. La libération du capital social	63
2.1.5. Les avances de fonds, prêts et sûretés consenties par la société pour l'acquisition de ses propres actions par un tiers	77
2.2. Les conditions de forme	82
2.2.1. L'acte constitutif de la société	82
2.2.2. Le contenu de l'acte constitutif	82
2.3. Les engagements pris au nom de la société en formation	92
2.4. La responsabilité des fondateurs	93
2.5. La nullité de la société	94
3. Les actions et leur transmission	96
3.1. Les catégories d'actions et les parts bénéficiaires	96
3.1.1. Les actions ordinaires	96
3.1.2. Les actions sans droit de vote	96
3.1.3. Les actions rachetables	98
3.1.4. Les actions de jouissance	98
3.1.5. Les actions gratuites	99
3.1.6. Les actions traçantes	100
3.1.7. Les parts bénéficiaires	103
3.2. Forme des actions	110
3.2.1. Actions nominatives	111
3.2.2. Actions au porteur	114
3.2.3. Actions dématérialisées	124
3.2.4. Conversion de la forme des actions	126
3.3. Cession des actions	128
3.3.1. Libre cessibilité des actions	128
3.3.2. Restrictions légales à la cession d'actions	129
3.3.3. Restrictions statutaires ou conventionnelles à la cession d'actions	131
3.4. Acquisition par la société de ses propres actions et situations y assimilées	140
3.4.1. Le rachat de ses propres actions par la société	140
3.4.2. Les participations croisées	146

3.4.3.	Les actions rachetables	147
3.4.4.	La prise en gage par la société de ses propres actions	148
4.	Les actionnaires	148
4.1.	Le nombre minimum d'actionnaires	148
4.2.	Réunion de toutes les actions en une seule main	149
4.3.	Droits des actionnaires	150
4.3.1.	Droit de participer aux bénéfices et obligation de contribuer aux pertes et ses aménagements et clause léonine	150
4.3.2.	Droit aux dividendes	153
4.3.3.	Droit au remboursement	153
4.3.4.	Droit de vote	153
4.4.	Droit à l'information des actionnaires	167
4.4.1.	En dehors de toute assemblée : l'expertise de gestion	168
4.4.2.	Dans le cadre de l'assemblée générale ordinaire	171
4.4.3.	Dans le cadre des autres assemblées générales	173
5.	Les obligations	181
5.1.	Définitions	182
5.2.	Classification des obligations	184
5.2.1.	Des garanties offertes	184
5.2.2.	La forme des revenus	184
5.2.3.	Les modalités de remboursement	185
5.2.4.	L'accès au capital	185
5.3.	L'émission d'obligations	186
5.3.1.	Règles générales	186
5.3.2.	L'émission d'obligations convertibles, ou assorties d'un droit de souscription	187
5.3.3.	L'émission d'obligations assorties d'une hypothèque	189
5.4.	La forme des obligations	189
5.5.	La masse des obligataires	190
5.5.1.	Principes	190
5.5.2.	Les représentants de la masse	191
5.6.	L'assemblée générale des obligataires	193
5.6.1.	Convocation	193
5.6.2.	Le droit de vote	193
5.6.3.	Les décisions soumises à l'assemblée des obligataires	194
5.6.4.	Les conditions de quorum et de majorité	195
5.7.	La participation aux assemblées générales des actionnaires	196

TABLE DES MATIÈRES GÉNÉRALE

6. Les organes de gestion de la société	197
6.1. Système moniste	198
6.1.1. Le conseil d'administration	198
6.1.2. La gestion journalière	230
6.1.3. Le comité de direction – Le directeur général	234
6.1.4. L'intérêt opposé d'un administrateur, du comité de direction ou du directeur général et du délégué à la gestion journalière dans une opération soumise au conseil d'administration	240
6.1.5. Droit individuel d'information	244
6.1.6. Droit individuel d'investigation	245
6.2. Système dualiste	247
6.2.1. Le directoire	247
6.2.2. La gestion journalière	252
6.2.3. Le comité de direction	252
6.2.4. Le conseil de surveillance	252
6.3. Règles communes aux organes de gestion, au conseil de surveillance et aux commissaires	255
6.3.1. Collège délibérant et résolutions circulaires	255
6.3.2. Présidence des organes de gestion	256
6.3.3. Règles internes de délibérations des organes de gestion	257
6.3.4. Obligation de discrétion	258
6.3.5. Obligation de non-concurrence	259
6.3.6. L'action minoritaire en responsabilité	260
7. Les organes de contrôle	260
7.1. Le commissaire aux comptes	262
7.1.1. Nomination	262
7.1.2. Statut du commissaire	263
7.1.3. Acquisition de la qualité de commissaire	263
7.1.4. Incompatibilité	263
7.1.5. Durée du mandat	263
7.1.6. Rémunération	263
7.1.7. Missions	264
7.1.8. La responsabilité des commissaires	265
7.1.9. Cessation du mandat	265
7.2. Le réviseur d'entreprises agréé	266
7.2.1. La nomination	267
7.2.2. Le statut juridique du réviseur d'entreprises agréé	267
7.2.3. Missions du réviseur d'entreprises agréé	267
7.2.4. La responsabilité du réviseur d'entreprises agréé	268
7.2.5. Le secret professionnel	269

8. Les assemblées générales	269
8.1. Les types d'assemblées	269
8.1.1. L'assemblée générale ordinaire	270
8.1.2. Les assemblées générales particulières	270
8.1.3. Les assemblées générales extraordinaires	271
8.2. Règles communes aux assemblées	271
8.2.1. Initiative de la convocation	271
8.2.2. Contenu de la convocation	274
8.2.3. Formalités de convocation	276
8.2.4. Rétractation de la convocation	277
8.2.5. Sanctions des irrégularités de la convocation	277
8.2.6. La participation à l'assemblée	278
8.2.7. La tenue de l'assemblée	286
8.2.8. La prorogation d'une assemblée	296
8.2.9. L'ajournement de l'assemblée	298
8.3. Règles particulières applicables à l'assemblée générale ordinaire	298
8.3.1. Principes	298
8.3.2. L'information des actionnaires	299
8.3.3. La convocation	299
8.3.4. L'ordre du jour	299
8.3.5. Le quorum de présence et de majorité	300
8.3.6. Les rapports de gestion, la discussion des comptes et leur approbation	300
8.3.7. L'affectation des résultats et la distribution de dividendes	301
8.3.8. La décharge	313
8.3.9. La publication des comptes annuels	317
8.4. Règles particulières applicables aux assemblées générales extraordinaires	318
8.4.1. Les conditions de quorum et de majorité à l'assemblée modificative des statuts	318
8.4.2. Les assemblées appelées à modifier l'objet ou la forme de la société	319
8.4.3. Le changement de nationalité	319
8.4.4. Les assemblées appelées à voter sur la dissolution anticipée du fait de la réduction de l'actif net au montant inférieur à la moitié ou au quart du capital social	321
8.5. La nullité des décisions d'assemblées	329
8.5.1. Les causes de nullité	330
8.5.2. Le régime de l'action en nullité	334
8.5.3. Les effets de la nullité	337
8.5.4. Annulation d'une décision régulière par une décision subséquente	338

TABLE DES MATIÈRES GÉNÉRALE

9. Modification du capital social	338
9.1. Les deux formes d'augmentation du capital	338
9.1.1. La forme traditionnelle par l'assemblée générale des actionnaires	338
9.1.2. La technique du capital autorisé	338
9.2. Les formalités de l'augmentation de capital	341
9.3. Augmentation de capital par voie d'apports nouveaux	342
9.3.1. L'émission d'actions nouvelles à la valeur nominale ou en dessous du pair comptable	342
9.3.2. La prime d'émission	343
9.3.3. Dispositions relatives aux apports en numéraire : le droit préférentiel de souscription	349
9.3.4. Dispositions relatives aux apports en nature	356
9.4. Augmentation du capital par incorporation de réserves	357
9.4.1. Notion	357
9.4.2. Procédure	358
9.5. Apports non rémunérés par l'émission de nouvelles actions	358
9.6. Réduction du capital social	359
9.6.1. L'assemblée générale des actionnaires	359
9.6.2. Réduction de capital social par remboursement aux actionnaires ou dispense de libérer leur apport	360
9.6.3. Réduction de capital social par acquisitions d'actions propres en exécution de la décision de réduction	362
9.6.4. Réduction de capital social en vue de compenser des pertes ou pour constituer une réserve spéciale	363
9.6.5. Réduction du capital social sous le minimum légal	364
9.6.6. Réduction de capital par annulation d'actions de la société acquises ou détenues par elle	365
9.7. L'amortissement du capital	365
9.7.1. Les conditions dans lesquelles la société peut amortir son capital	365
9.7.2. Le sort des actions amorties	366
10. Comptes annuels, rapports de gestion et comptes consolidés	366
10.1. Les comptes annuels	366
10.1.1. La législation applicable en matière de comptes annuels	366
10.1.2. Le principe de l'annualité des comptes	371
10.1.3. Les principes régissant l'établissement des comptes annuels	372
10.1.4. L'approbation des comptes annuels par l'assemblée générale ordinaire	373

10.1.5.	Publicité des comptes annuels	373
10.1.6.	Sanctions en cas de violation des prescriptions légales en matière de comptes annuels	373
10.2.	Le rapport de gestion	376
10.2.1.	Le contenu	377
10.2.2.	Le rapport de gestion est soumis à l'assemblée	380
10.2.3.	La publicité du rapport de gestion	380
10.3.	Les comptes consolidés	380
10.3.1.	Principe de la consolidation	382
10.3.2.	Les cas d'exemption	383
10.3.3.	Le périmètre de consolidation	385
10.3.4.	Le contenu de l'obligation de consolidation	385
10.3.5.	Les sanctions	388
11.	Les indications à faire dans les actes	389
11.1.	Les mentions à faire figurer	389
11.2.	De la signature des administrateurs, respectivement des membres du directoire	390
12.	Les formalités de dépôt et de publication, le Registre du commerce et des sociétés et le Reginsol	391
12.1.	Formalités de dépôt et de publication	391
12.1.1.	Le principe : le dépôt suivi de la publication	392
12.1.2.	Les exceptions au principe du dépôt suivi de la publication	395
12.1.3.	Les effets de la publication	395
12.2.	Le Registre de Commerce et des Sociétés	397
12.2.1.	L'immatriculation et l'inscription au Registre de Commerce et des Sociétés	397
12.2.2.	Les fonctions du Registre de Commerce et des Sociétés	399
12.2.3.	Le caractère public du Registre de Commerce et des Sociétés	400
12.2.4.	La radiation du Registre de commerce et des sociétés	401
12.3.	Le Registre de l'insolvabilité (le « Reginsol »)	402
13.	Dissolution de la société	404
13.1.	La dissolution volontaire par les actionnaires	404
13.1.1.	La dissolution par décision modificative des statuts	404
13.1.2.	La dissolution anticipée pour perte du capital social	405
13.1.3.	La dissolution-confusion	405
13.1.4.	La dissolution et les mandats en cours	408
13.2.	La dissolution de plein droit	409
13.2.1.	En raison de la survenance du terme de la société	409
13.2.2.	En raison de la réalisation ou de l'extinction de l'objet social	409

TABLE DES MATIÈRES GÉNÉRALE

13.3.	La dissolution judiciaire	409
13.3.1.	La dissolution judiciaire pour justes motifs	410
13.3.2.	La dissolution en cas d'infractions graves à la législation	418
13.3.3.	Révocabilité de la dissolution pour infractions graves à la législation	423
13.3.4.	La réouverture d'une liquidation judiciaire	426
13.4.	La dissolution administrative sans liquidation	426
13.4.1.	Les conditions d'ouverture de la procédure	428
13.4.2.	La procédure	429
13.4.3.	Les voies de recours contre la décision d'ouverture de la procédure	434
13.4.4.	Réouverture d'une procédure de liquidation après réapparition d'actifs postérieurement à la clôture de la procédure de dissolution administrative sans liquidation	435
14.	Liquidation volontaire de la société	436
14.1.	La procédure de la liquidation	437
14.1.1.	La nomination du ou des liquidateurs	437
14.1.2.	La mission des liquidateurs	439
14.1.3.	La liquidation et les règles comptables	445
14.1.4.	Responsabilité des liquidateurs	447
14.1.5.	Le contrôle de la mission des liquidateurs	449
14.1.6.	La clôture de la liquidation	449
14.1.7.	Des publications et de la survie passive	450
14.2.	Les liquidations déficitaires	451
14.2.1.	Le principe : une société en liquidation peut être déclarée en faillite	451
14.2.2.	Les particularités résultant du fait de la liquidation	453
14.3.	Les actionnaires peuvent-ils revenir sur la décision de mise en liquidation volontaire ?	458
14.4.	Possibilité d'appliquer les règles de la liquidation volontaire à la liquidation judiciaire	460
IV	LA SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE	463
1.	Définition de la société par actions simplifiée	463
2.	La constitution	463
3.	Les actions	463

4. Organes de gestion de la société	463
4.1. La gestion	464
4.1.1. La représentation	464
4.1.2. Les pouvoirs du président	464
4.1.3. Le représentant « personne morale »	464
4.1.4. La direction interne	465
4.1.5. La responsabilité	465
4.1.6. L'opposition d'intérêts	465
4.2. Les associés	466
4.2.1. Les décisions collectives	466
4.2.2. Cession d'actions	466
V LA SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE	467
1. Définition de la société à responsabilité limitée	467
2. Constitution de la société à responsabilité limitée	467
2.1. Conditions de forme	467
2.1.1. Nécessité d'un acte authentique	467
2.1.2. Publicité	467
2.2. Conditions de fond	468
2.2.1. Enonciations obligatoires	468
2.2.2. Conditions relatives aux associés	470
2.2.3. Conditions relatives au capital social et aux apports	470
3. Les parts dans la société à responsabilité limitée	472
3.1. L'émission de parts sociales et de parts bénéficiaires	472
3.2. Indivision des parts et démembrement de la propriété	474
3.3. L'émission de parts sociales rachetables	474
3.4. L'émission de parts sociales privilégiées sans droit de vote	475
3.5. Toutes les parts sont des titres non négociables	475
3.6. La cession et la transmission de parts	475
3.6.1. Cession entre vifs	476
3.6.2. Transmission à cause de mort	479
4. L'émission d'obligations	480
5. Organisation de la société à responsabilité limitée	481
5.1. La gestion	481
5.1.1. Nomination de la gérance	482
5.1.2. Fin des fonctions de gérant	483
5.1.3. Pouvoirs du gérant	483
5.1.4. L'intérêt opposé d'un gérant à celui de la société	488

TABLE DES MATIÈRES GÉNÉRALE

5.1.5.	L'obligation de confidentialité des gérants	489
5.1.6.	Responsabilité des gérants	489
5.2.	Les associés	490
5.2.1.	Les droits individuels des associés	490
5.2.2.	Les droits collectifs : les assemblées générales	492
5.3.	Les modifications du capital social	495
5.3.1.	L'augmentation du capital social	495
5.3.2.	La réduction du capital social non motivée par les pertes	496
5.4.	Du contrôle	496
6.	Durée et dissolution de la société à responsabilité limitée	497
VI	LA SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE SIMPLIFIÉE	499
1.	La constitution de la société à responsabilité limitée simplifiée	499
1.1.	Les conditions de forme	499
1.1.1.	L'acte authentique n'est pas imposé	499
1.1.2.	La publicité	499
1.2.	Les conditions de fond	500
1.2.1.	L'objet social	500
1.2.2.	La dénomination sociale	500
1.2.3.	Les conditions relatives aux associés	500
1.2.4.	Le capital social	500
1.2.5.	Les apports	501
1.2.6.	Les réserves	501
1.2.7.	La durée	501
1.2.8.	La gérance	501
VII	LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SIMPLE ET LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SPÉCIALE	503
1.	Cadre légal	503
2.	Définition et constitution	504
2.1.	Définition	504
2.2.	Dualité d'associés	505
2.3.	Apports	506
2.4.	Parts d'intérêts	506
2.5.	Objet social	508
2.6.	Durée de la société	508
2.7.	Capital de la société	508
2.8.	Le patrimoine propre de la SCSp	508
2.9.	Titres de créance	510
2.10.	Domicile	510

2.11. Dénomination sociale	511
2.12. Registre des associés	511
2.13. Forme de l'acte de constitution	512
2.14. Immatriculation de la Société auprès du Registre de Commerce et des Sociétés	512
2.15. Publication par extrait de l'acte constitutif	513
2.16. Causes de nullité	514
3. Gérance de la société	515
3.1. SCS	515
3.2. SCSp	516
3.3. Dépôt et publication	517
3.4. Responsabilité	517
4. Actes de gestion et associés commanditaires	517
5. Droits des associés	520
5.1. Droits de vote	520
5.2. Décisions réservées aux associés	520
5.3. Droits financiers	521
5.4. Restitutions	522
5.5. Droits à l'information	522
6. Mouvements et rachat de parts d'intérêts	523
7. Transmission pour cause de mort	525
8. Empêchement de l'associé commandité unique	525
9. Comptabilité, comptes annuels, contrôle, approbation, dépôt et publication des comptes	526
9.1. De la comptabilité	526
9.2. De l'établissement des comptes annuels	527
9.3. Contrôle des comptes annuels	527
9.4. Approbation des comptes annuels	528
9.5. Dépôt et publicité des comptes annuels	529
10. Dissolution	530
10.1. Dissolution de plein droit par la loi	530
10.2. Dissolution par uni personnalité de la société	531
10.3. Dissolution volontaire	531
11. Liquidation	531
11.1. Mode de liquidation et nomination des liquidateurs	531
11.2. Continuation sous forme de SCSp	532

TABLE DES MATIÈRES GÉNÉRALE

11.3. Transformations de la SCSp sous forme de société dotée de la personnalité juridique	532
VIII LA SOCIÉTÉ EUROPÉENNE « DE DROIT LUXEMBOURGEOIS »	533
1. Introduction	533
2. Caractéristiques de la SE	534
2.1. Le droit applicable à la SE et la hiérarchie des normes applicables à la SE	534
2.2. Dénomination	535
2.3. Capital	535
2.4. Personnalité juridique	536
3. Constitution	536
3.1. Les divers modes de constitution d'une SE	536
3.1.1. Constitution par voie de fusion	536
3.1.2. Constitution d'une SE holding	537
3.1.3. Constitution d'une SE filiale	537
3.1.4. Transformation d'une société anonyme en SE	537
3.2. Les étapes procédurales communes aux divers modes de constitution de la SE	538
4. Siège social et transfert de siège de la SE	538
4.1. Siège social et nationalité de la SE	538
4.2. Le transfert du siège social de la SE	538
4.2.1. Principe du maintien de la personnalité juridique de la SE	539
4.2.2. Procédure de transfert du siège statutaire	539
4.2.3. Certificat de transfert	540
4.2.4. Nouvelle immatriculation et prise d'effet du transfert	541
4.2.5. La SE dans le cadre du transfert de siège transfrontalier et la Directive Mobilité	541
5. La structure et les modalités de fonctionnement de la SE	542
5.1. Les organes de gestion	542
5.1.1. Règles communes aux deux systèmes d'administration	543
5.1.2. Règles applicables au système moniste	544
5.1.3. Règles applicables au système dualiste	545
5.2. L'assemblée générale	546
5.2.1. Compétence d'attribution	546
5.2.2. Fonctionnement	546
6. Dissolution, liquidation, insolvabilité et cessation de paiements	547

IX AUTRES FORMES DE SOCIÉTÉS	549
1. Société coopérative (S.C.)	549
1.1. Les sociétés coopératives de droit interne	550
1.1.1. La société coopérative en général	550
1.1.2. Les sociétés coopératives organisées comme des sociétés anonymes	552
1.2. La société coopérative européenne	553
1.2.1. Principe général : référence au Règlement CE et nature de la SEC	555
1.2.2. Constitution, membres, capital, apports et siège	556
1.2.3. Organes de la SEC	565
1.2.4. Transfert du siège statutaire	574
1.2.5. Comptes annuels et comptes consolidés, et contrôle de ceux-ci	577
1.2.6. Dissolution, liquidation, insolvabilité et cessation de paiements	577
1.2.7. Transformation de la SEC en société coopérative	578
1.2.8. Dispositions pénales	579
2. Société en commandite simple (S.C.S.)	579
2.1. Notion	579
2.2. Fonctionnement	580
3. Société en nom collectif (S.N.C.)	580
3.1. Constitution	580
3.2. Cession des parts sociales	581
3.3. Gestion de la société	581
3.4. Répartition des résultats	582
4. La société en commandite par actions (S.C.A.)	582
5. Les sociétés civiles	583
6. Les groupements européens d'intérêt économique (G.E.I.E.) et les groupements d'intérêt économique luxembourgeois	584
6.1. Le groupement européen d'intérêt économique (G.E.I.E.)	584
6.1.1. Le but	584
6.1.2. La responsabilité	584
6.1.3. L'organisation	584
6.2. Le groupement d'intérêt économique luxembourgeois	585
6.2.1. La constitution	585
6.2.2. La publication	585
6.2.3. Les déficits	586

TABLE DES MATIÈRES GÉNÉRALE

6.2.4.	La gestion	586
6.2.5.	L'assemblée des membres	586
6.2.6.	Les apports	586
6.2.7.	Emprunts obligataires	586
6.2.8.	Démission	586
6.2.9.	Dissolution	587
6.2.10.	Délai de prescription	587
X	LES RESTRUCTURATIONS DE SOCIÉTÉS	589
1.	Présentation générale des restructurations de sociétés	589
1.1.	Évolution de la législation	589
1.2.	Les objectifs poursuivis par la Directive Mobilité	594
1.3.	Dispositions communes aux opérations transfrontalières introduites par la Directive Mobilité	597
1.3.1.	Amélioration de l'information de toutes les parties prenantes	597
1.3.2.	Possibilité d'apporter des modifications au projet commun de l'opération transfrontalière européenne	598
1.3.3.	Introduction d'un droit de retrait contre une juste rémunération en faveur des associés minoritaires	599
1.3.4.	Droit de contester le rapport d'échange	600
1.3.5.	Protection des créanciers	600
1.3.6.	Protection des travailleurs	601
1.3.7.	Introduction d'un régime de contrôle renforcé de la légalité	602
1.3.8.	Le régime des nullités	603
1.4.	La transposition de la Directive Mobilité en droit luxembourgeois	603
2.	La transformation interne	605
2.1.	Définition	605
2.2.	La procédure de transformation de sociétés	607
2.2.1.	Procédure préalable à la transformation	607
2.2.2.	Protection des associés : conditions de quorum et majorités requises	609
2.2.3.	Protection des tiers	611
2.2.4.	L'acte de transformation et ses effets	611
3.	Les fusions	612
3.1.	Le régime général des fusions	613
3.1.1.	La fusion par absorption	615
3.1.2.	La fusion par constitution d'une nouvelle société	638

3.1.3.	Absorption d'une société par une autre société possédant soit la totalité soit 90 % ou plus des actions, des parts et des titres conférant le droit de vote de la première société	639
3.1.4.	Autres opérations assimilées à la fusion	641
3.2.	Le régime spécial des fusions transfrontalières européennes	642
3.2.1.	Champ d'application des fusions transfrontalières européennes	642
3.2.2.	Projet commun de fusion transfrontalière européenne	644
3.2.3.	Publicité	645
3.2.4.	Rapport de l'organe d'administration ou de direction aux associés et aux travailleurs	645
3.2.5.	Rapport de l'expert indépendant	647
3.2.6.	Mise à disposition des documents préparatoires	649
3.2.7.	Approbation par l'assemblée générale	649
3.2.8.	Protection des associés minoritaires	650
3.2.9.	Protection des créanciers	655
3.2.10.	Certificat préalable à la fusion	657
3.2.11.	Contrôle de la légalité de la réalisation de la fusion	661
3.2.12.	Date de prise d'effet de la fusion transfrontalière européenne	662
3.2.13.	Immatriculation	663
3.2.14.	Effets de la fusion	663
3.2.15.	Formalités simplifiées	665
3.2.16.	Action en responsabilité	666
3.2.17.	Nullité de la fusion	666
4.	Les scissions	667
4.1.	Le régime général des scissions	668
4.1.1.	La scission par absorption	670
4.1.2.	La scission par constitution de nouvelles sociétés	681
4.1.3.	Autres opérations assimilées à la scission	682
4.2.	Des scissions transfrontalières européennes	682
4.2.1.	Champ d'application et exclusions	683
4.2.2.	Projet de scission transfrontalière européenne	686
4.2.3.	Publicité	688
4.2.4.	Rapport de l'organe d'administration ou de direction aux associés et aux travailleurs	689
4.2.5.	Rapport de l'expert indépendant	691
4.2.6.	Mise à disposition des documents préparatoires	691
4.2.7.	Approbation par l'assemblée générale	692
4.2.8.	Protection des associés	693

TABLE DES MATIÈRES GÉNÉRALE

4.2.9.	Protection des créanciers	695
4.2.10.	Certificat préalable à la scission transfrontalière européenne	697
4.2.11.	Transmission du certificat préalable à la scission transfrontalière européenne	701
4.2.12.	Contrôle de la réalisation de la scission transfrontalière européenne	701
4.2.13.	Date à laquelle la scission transfrontalière européenne prend effet	702
4.2.14.	Immatriculation	703
4.2.15.	Effets d'une scission transfrontalière européenne	703
4.2.16.	Formalités simplifiées	705
4.2.17.	Action en responsabilité	706
4.2.18.	Nullité	706
5.	Les transferts d'actifs, de branche d'activités et d'universalité	706
5.1.	Les transferts sous forme d'apports	708
5.1.1.	Apport partiel d'actif	708
5.1.2.	Apport d'une branche d'activités	708
5.1.3.	Apport d'universalité	709
5.2.	Les transferts sous forme de cession	710
6.	Les transferts du patrimoine professionnel	710
6.1.	La procédure	712
6.2.	La protection des créanciers	714
7.	Les transformations transfrontalières	715
7.1.	Régime général des transformations transfrontalières	716
7.2.	Les transformations transfrontalières européennes	717
7.2.1.	Champ d'application	718
7.2.2.	Exclusions du champ d'application	719
7.2.3.	Droit international privé	719
7.2.4.	Projet de transformation transfrontalière européenne	720
7.2.5.	Publicité	721
7.2.6.	Rapport de l'organe d'administration ou de direction aux associés et aux travailleurs	721
7.2.7.	Rapport de l'expert indépendant	723
7.2.8.	Approbation par l'assemblée générale	724
7.2.9.	Protection des associés	726
7.2.10.	Protection des créanciers	728
7.2.11.	Certificat préalable à la transformation transfrontalière européenne	730
7.2.12.	Transmission du certificat préalable à la transformation transfrontalière européenne	734

7.2.13.	Contrôle de la légalité par l'État membre de destination	735
7.2.14.	Date à laquelle la transformation transfrontalière européenne prend effet	736
7.2.15.	Immatriculation	736
7.2.16.	Effets d'une transformation transfrontalière européenne	736
7.2.17.	Action en responsabilité	737
7.2.18.	Nullité de la transformation transfrontalière européenne	737
XI	LA RESPONSABILITÉ DES DIRIGEANTS DE SOCIÉTÉS	739
1.	La responsabilité civile des dirigeants	739
1.1.	La responsabilité au cours de la vie de la société	739
1.1.1.	La responsabilité pour simple faute de gestion	740
1.1.2.	La violation des statuts ou des lois sur les sociétés commerciales	744
1.1.3.	La responsabilité « aquilienne »	747
1.1.4.	L'action minoritaire	749
1.1.5.	L'actionnaire égalitaire peut-il se prévaloir de l'action minoritaire	751
1.1.6.	Obstacles à la mise en œuvre de la responsabilité civile des dirigeants	754
1.2.	La responsabilité en cas de faillite de la société	757
1.2.1.	Action en responsabilité de droit commun	757
1.2.2.	Interdiction d'exercer une activité commerciale	758
1.2.3.	L'action en comblement de passif	758
1.2.4.	L'extension de la faillite au maître de l'affaire	762
2.	La responsabilité pénale des dirigeants de société	762
2.1.	Banqueroute simple et banqueroute frauduleuse	763
2.1.1.	Banqueroute simple	763
2.1.2.	Banqueroute frauduleuse	765
2.1.3.	Peines encourues	766
2.2.	Abus de biens sociaux	766
2.2.1.	La qualité de dirigeant	767
2.2.2.	Un usage	768
2.2.3.	Un usage contraire à l'intérêt social	768
2.2.4.	L'élément moral	770
2.3.	Participation non autorisée aux assemblées	770
2.4.	Non-publication d'informations dans les délais légaux	771
2.5.	Escroquerie	772
2.6.	Manipulation des cours de titres	773
2.7.	Distribution de dividendes fictifs	773
2.8.	Rachat des actions et parts propres	774

TABLE DES MATIÈRES GÉNÉRALE

2.9. Faux bilan	774
2.10. La responsabilité pénale des personnes morales	775
2.10.1. Éléments constitutifs	775
2.10.2. Sanctions	776
3. La responsabilité des dirigeants pour les dettes fiscales de la société	776
3.1. La responsabilité personnelle en matière d'impôts directs (à l'égard de l'administration des contributions directes)	776
3.1.1. Les personnes visées	777
3.1.2. Les impôts visés	777
3.1.3. La notion de faute	778
3.2. La responsabilité personnelle en matière de TVA (à l'égard de l'administration de l'enregistrement et des domaines)	779
3.2.1. Les personnes visées	779
3.2.2. La notion de faute	780
3.2.3. Les sommes dont les dirigeants peuvent être tenus redevables personnellement	781
3.2.4. L'étendue de la responsabilité	781
3.2.5. La décision d'appel en garantie et les recours possibles	782
3.2.6. Prescription	783
XII LES SOCIÉTÉS COTÉES EN BOURSE	785
1. Introduction	785
2. Obligation de transparence sur les émetteurs de valeurs mobilières : « Loi Transparence »	785
2.1. Loi du 11 janvier 2008 sur les obligations de transparence sur les émetteurs de valeurs mobilières	787
2.1.1. Les informations périodiques	787
2.1.2. Les informations continues	789
2.1.3. Autorité compétente pour l'application des dispositions de la loi	793
2.2. La loi du 10 mai 2016 modifiant la loi du 11 janvier 2008	796
3. Des offres publiques d'acquisition : « Loi OPA »	799
3.1. Conditions d'application de la Loi OPA	800
3.1.1. Champ d'application	800
3.1.2. La notion de contrôle	800
3.1.3. Protection des actionnaires minoritaires, offre obligatoire et prix équitable	800
3.1.4. Information sur l'offre	801
3.1.5. Période d'acceptation	801

3.1.6.	Publicité de l'offre	802
3.1.7.	Neutralisation des restrictions	802
3.2.	Rachat et retrait obligatoire	802
3.2.1.	Champ d'application des retraits obligatoires	802
3.2.2.	Champ d'application du rachat obligatoire	803
3.2.3.	La notion de juste prix en matière de rachat et retrait obligatoire	803
3.3.	Les seuils de franchissement	804
3.3.1.	Historique des seuils de franchissement	804
4.	Le retrait obligatoire et le rachat obligatoire des titres de sociétés admis ou ayant été admis à la négociation sur un marché réglementé ou ayant fait l'objet d'une offre au public : « Loi Retrait Rachat »	804
4.1.	Champ d'application	805
4.2.	Description générale des procédures	806
4.2.1.	Le retrait obligatoire	806
4.2.2.	Le rachat obligatoire	807
4.3.	Les obligations de notification et d'information	807
4.4.	Le rôle de l'organe de gestion et sa prise de position	809
5.	La loi du 24 mai 2011 concernant l'exercice de certains droits des actionnaires aux assemblées générales de sociétés cotées : « Loi Actionnaires »	809
5.1.	Objet et champ d'application de la Loi Actionnaires	810
5.2.	Principe de l'égalité de traitement des actionnaires	811
5.3.	Modalités de convocation et informations disponibles au préalable à l'assemblée générale	811
5.3.1.	Les modalités de convocation	811
5.3.2.	Les informations contenues dans la convocation	812
5.3.3.	La mise à disposition des actionnaires des informations	813
5.4.	Inscription de points à l'ordre du jour et dépôt de projets de résolutions	813
5.5.	Exigences relatives à la participation et au vote à l'assemblée générale (enregistrement et déclaration de volonté de participer)	815
5.6.	Participation à l'assemblée par voie électronique	816
5.7.	Droit de poser des questions concernant un des points inscrits à l'ordre du jour d'une assemblée générale	817
5.8.	Le vote par procuration	817
5.9.	Le vote à distance avant l'assemblée générale (vote par correspondance)	820
5.10.	Le résultat des votes	821

TABLE DES MATIÈRES GÉNÉRALE

6. La loi du 1^{er} août 2019 en vue de promouvoir l'engagement à long terme des actionnaires de sociétés cotées et modifiant la Loi Actionnaires : « Loi Engagement des Actionnaires »	822
6.1. Le cadre permettant aux sociétés cotées d'identifier leurs actionnaires, de transmettre les informations et de faciliter les droits des actionnaires	826
6.1.1. Identification des actionnaires	827
6.1.2. Transmission des informations aux actionnaires par les intermédiaires	830
6.1.3. Facilitation de l'exercice de leurs droits par les actionnaires	831
6.2. L'implication des actionnaires et le renforcement de leur droit de contrôle	831
6.2.1. La rémunération des dirigeants (« say on pay »)	832
6.3. Obligations de transparence des investisseurs institutionnels et des gestionnaires d'actifs	841
6.3.1. La politique d'engagement des investisseurs institutionnels et des gestionnaires d'actifs	842
6.3.2. La stratégie d'investissement des investisseurs institutionnels et les accords avec les gestionnaires d'actifs	843
6.3.3. La transparence des gestionnaires d'actifs	844
6.4. La transparence des conseillers en vote	844
6.5. Les sanctions	846
7. Le Règlement et la Loi Prospectus relatifs au prospectus pour valeurs mobilières	846
7.1. Le Règlement	848
7.1.1. Champ d'application et dérogations	849
7.1.2. Établissement du prospectus	851
7.1.3. Contenu et forme du prospectus	853
7.1.4. Approbation et publication du prospectus	855
7.1.5. Portée de l'approbation d'un prospectus dans l'Union et procédure de notification : le passeport européen	860
7.1.6. Règles spécifiques concernant les émetteurs établis dans des pays tiers	861
7.2. Les dispositions de la Loi Prospectus mettant en œuvre le Règlement	862
7.2.1. Champ d'application et dérogations	862
7.2.2. Responsabilité liée au prospectus	862
7.2.3. Autorité compétente aux fins d'application du Règlement et pouvoirs	863

7.3.	Les dispositions relatives à l'établissement, à l'approbation et à la diffusion des prospectus relatifs aux offres au public sur un marché réglementé de valeurs mobilières non visées par le Règlement	867
7.3.1.	Champ d'application et dérogations	867
7.3.2.	Établissement du prospectus allégé	868
7.3.3.	Contenu et forme du prospectus allégé	870
7.3.4.	Approbation et publication du prospectus allégé	871
7.3.5.	Offre au public de valeurs mobilières effectuée à l'aide d'un prospectus allégé établi conformément à la législation d'un pays tiers	872
7.3.6.	Autorité compétente et pouvoirs	873
7.3.7.	Sanctions pénales	874
7.4.	Les dispositions relatives à l'admission à la négociation sur un marché réglementé de valeurs mobilières non visées par le Règlement	874
7.4.1.	Champ d'application et dérogations	875
7.4.2.	Établissement du prospectus allégé	876
7.4.3.	Contenu et forme	877
7.4.4.	Approbation et publication du prospectus allégé	877
7.4.5.	Admission à la négociation sur un marché réglementé effectuée à l'aide d'un prospectus allégé établi conformément à la législation d'un pays tiers	879
7.4.6.	Autorité compétente et pouvoirs de surveillance	879
7.5.	L'admission de valeurs mobilières à la négociation sur un marché luxembourgeois ne figurant pas sur la liste des marchés réglementés	881
7.5.1.	Admission avec le consentement de l'émetteur	881
7.5.2.	Admission sans l'accord de l'émetteur	882
8.	Les X principes de Gouvernance d'entreprise de la Bourse de Luxembourg : « Les X Principes »	882
8.1.	Structure, contenu et caractéristiques des X Principes	884
8.2.	Informations à publier	884
8.3.	Contrôle et respect	885
8.4.	Principes de transparence et information	885
8.4.1.	Principe 1 : Régime de gouvernance d'entreprise	885
8.4.2.	Principe 7 : Politique de Rémunération	886
8.4.3.	Principe 8 : Reporting financier, contrôle interne, et gestion des risques	888
8.4.4.	Principe 9 : Responsabilité sociale, sociétale et environnementale (RSE)	889

TABLE DES MATIÈRES GÉNÉRALE

8.5. Principes relatifs à la responsabilité du conseil d'administration	890
8.5.1. Principe 2 : Mission du conseil d'administration	890
8.5.2. Principe 3 : Composition du conseil d'administration et des comités spécialisés	891
8.5.3. Principe 4 : Nomination des membres du conseil d'administration	892
8.5.4. Principe 6 : Direction	892
8.6. Principe de Déontologie : Principe 5	893
8.7. Principe de protection et égalité de traitement des actionnaires : Principe 10	894

XIII LÉGISLATION 897

1. Extraits de la loi du 10 août 1915 (LSC)	897
Loi concernant les sociétés commerciales – 10 août 1915	897
2. Extraits de la loi du 19 décembre 2002 (Loi RCS)	1092
Loi concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises et modifiant certaines autres dispositions légales – 19 décembre 2002	1092
3. Extraits du Code civil	1148
Extraits du Code civil – 23 janvier 1804	1148

PARTIE 2 DROIT FISCAL 1155

I RÉGIME FISCAL DE DROIT COMMUN DES SOCIÉTÉS	1157
1. Impôts dus à la constitution	1157
1.1. Régime de droit d'enregistrement applicable aux actes des sociétés civiles et commerciales	1157
1.1.1. Droit fixe spécifique d'enregistrement à titre rémunératoire	1157
1.1.2. Impositions complémentaires au droit fixe spécifique en cas d'apport	1158
1.2. Autres frais et taxes	1162
1.3. Impôts dus lors de la cession des titres et parts d'associés	1163
2. Impôts dus durant l'existence de la société	1164
2.1. L'impôt sur le revenu des collectivités	1164
2.1.1. Introduction	1164
2.1.2. Les assujettis	1164
2.1.3. Contribuables résidents et non-résidents	1167

2.1.4.	Annualité de l'impôt	1168
2.1.5.	Détermination du revenu imposable	1168
2.1.6.	Déductibilité des dépenses d'exploitation	1176
2.1.7.	Le report des pertes en avant	1179
2.1.8.	Distributions cachées de bénéfices et transactions de financement intra-groupe	1181
2.1.9.	Régime fiscal préférentiel en matière de propriété intellectuelle	1186
2.1.10.	Régime fiscal applicable en cas de fusions, de scissions ou de transfert d'entreprises	1193
2.1.11.	Régime fiscal applicable en cas de liquidation d'une société	1201
2.1.12.	Taux de l'impôt sur le revenu des collectivités	1202
2.1.13.	L'impôt minimum à charge des collectivités et sa suppression à compter de l'année 2016	1205
2.1.14.	Déclarations et avances fiscales	1207
2.2.	L'impôt commercial communal	1208
2.2.1.	Assujettis	1208
2.2.2.	Détermination du bénéfice imposable	1210
2.2.3.	Taux et base d'assiette	1211
2.2.4.	Impôt non déductible	1211
2.2.5.	Déclaration et paiement d'avances	1211
2.2.6.	Report des pertes en avant	1212
2.3.	L'impôt sur la fortune	1212
2.3.1.	Assujettis	1212
2.3.2.	Détermination de la fortune imposable	1213
2.3.3.	Taux de l'impôt	1214
2.3.4.	Impôt sur la fortune minimum	1215
2.3.5.	Possibilité d'obtenir une réduction de l'impôt sur la fortune	1217
2.3.6.	Déclaration et paiement d'avances	1222
2.4.	L'impôt foncier	1223
3.	Les impôts soumis à retenue à la source	1223
3.1.	Retenue d'impôt sur les revenus de capitaux	1223
3.1.1.	Revenus soumis à retenue d'impôt	1223
3.1.2.	Revenus exempts	1228
3.1.3.	Taux de la retenue d'impôt	1229
3.1.4.	Déclaration et répercussions au niveau des bénéficiaires des revenus	1229
3.2.	Retenue d'impôt sur les redevances, sur les activités littéraires et artistiques, sur les activités sportives professionnelles et sur les tantièmes	1230
3.2.1.	Revenus soumis à retenue	1234

TABLE DES MATIÈRES GÉNÉRALE

3.3. La retenue à la source sur les revenus de l'épargne sous forme de paiements d'intérêts	1239
3.3.1. Cadre légal	1240
3.3.2. Retenue sur intérêts dans l'Union européenne	1241
3.3.3. Retenue à la source libératoire	1241
II RÉGIME FISCAL APPLICABLE AUX SOCIÉTÉS DITES DE PARTICIPATIONS FINANCIÈRES	1245
1. Régime des sociétés mères et filiales	1245
1.1. La société de participation financière	1250
1.2. La filiale	1250
1.3. Extension à certains établissements stables luxembourgeois	1252
1.4. La participation au capital social	1253
1.5. Le niveau de la participation	1254
1.6. La durée de la participation	1255
1.7. Renonciation à l'exonération des dividendes	1256
2. Les effets du régime des sociétés mères et filiales	1256
2.1. L'exonération des revenus de la participation	1256
2.2. L'exonération des plus-values de cession	1257
2.3. Limitation à l'exonération des plus-values de cession	1260
2.4. Déductibilité des dépenses d'exploitation	1260
2.5. La retenue à la source	1260
2.6. L'intégration fiscale	1262
2.6.1. Intégration fiscale verticale	1269
2.6.2. Intégration fiscale horizontale	1269
2.6.3. Condition relative au pourcentage de participation	1269
2.6.4. Procédure	1270
2.6.5. Effets	1270
2.6.6. La déductibilité des charges d'intérêts	1272
3. Mécanisme de lutte contre les dispositifs dits hybrides	1274
3.1. Entités concernées	1274
3.2. Dispositifs concernés	1275
3.2.1. Dispositifs hybrides ordinaires	1275
3.2.2. Dispositifs hybrides inversés	1277
3.2.3. Dispositifs hybrides « importés »	1278
3.2.4. Dispositifs hybrides ayant pour origine un conflit de résidence fiscale	1279
3.3. Transferts hybrides	1279

4. Nouveau mécanisme de lutte contre les Sociétés écrans	1280
4.1. Identification des sociétés dites « à risque »	1281
4.2. Test de substance	1281
4.3. Renversement de la présomption d'absence de substance suffisante	1282
4.4. Conséquences d'une absence de substance suffisante	1282
4.5. Exonération des obligations déclaratives pour les sociétés	1283
5. Le régime des sociétés mères et filiales et les autres impôts	1283
5.1. L'impôt commercial communal	1284
5.2. L'impôt sur la fortune	1285
5.3. L'impôt spécial « Soparfi »	1286
III CONVENTIONS PRÉVENTIVES DE DOUBLE IMPOSITION, ÉCHANGE DE RENSEIGNEMENTS ET LUTTE CONTRE LA FRAUDE ET L'ÉVASION FISCALE	1289
1. Effets des conventions préventives de double imposition	1289
2. Échange de renseignements en matière fiscale sur demande	1300
2.1. Le cadre législatif	1300
2.2. L'échange de renseignements sur demande depuis l'entrée en vigueur de la loi du 1 ^{er} mars 2019	1306
2.2.1. Nature des renseignements demandés	1307
2.2.2. Déroulement de la procédure	1309
2.2.3. Les sanctions	1314
2.2.4. Les recours	1314
3. La pratique des décisions fiscales anticipées : les « ruling »	1319
4. Un moyen à la disposition du contribuable : le mécanisme de règlement des différends fiscaux	1323
5. L'encadrement de l'optimisation fiscale transfrontière : Transposition de la directive DAC 6	1327
5.1. Champ d'application et enjeux de la législation dite « DAC 6 »	1328
5.1.1. La présence d'un « dispositif transfrontière »	1328
5.1.2. La présence d'une planification fiscale agressive	1328
5.2. Les personnes tenues d'effectuer la déclaration	1329
5.2.1. Les intermédiaires	1329
5.2.2. A titre subsidiaire, obligations à respecter par les contribuables visés	1330
5.3. Les informations à déclarer	1331
5.4. Sanctions	1332
5.5. Délais d'application et dérogations liées à la crise du Covid-19	1332

TABLE DES MATIÈRES GÉNÉRALE

6.	Transparence fiscale en matière de crypto-actifs : DAC 8	1333
7.	Reporting fiscal	1333
IV	RÉGIME FISCAL DES SOCIÉTÉS DE GESTION DU PATRIMOINE FAMILIAL (SPF)	1337
1.	Cadre légal – Loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial	1337
2.	Les activités autorisées	1340
2.1.	Les actifs financiers	1340
2.2.	L'activité de prise de participation	1341
2.3.	Interdiction d'exercer toute activité commerciale	1342
2.4.	Restrictions au niveau du concours financier aux filiales détenues par la SPF	1342
2.5.	Y a-t-il un risque de requalification du régime fiscal applicable aux SPF en aide d'Etat contraire au droit communautaire ?	1343
3.	Les investisseurs éligibles	1343
3.1.	Restrictions en ce qui concerne l'actionnariat des SPF	1343
4.	Le régime fiscal	1344
4.1.	Fiscalité au niveau de la SPF	1344
4.2.	Fiscalité au niveau des actionnaires	1346
4.3.	Les SPF et les conventions préventives de double imposition	1346
5.	La certification du respect des conditions de la loi par la SPF	1347
6.	Etablissement d'un certificat de résidence par l'administration des contributions directes	1348
7.	Le contrôle du statut fiscal de la SPF et ses sanctions	1348
7.1.	Sanctions administratives proportionnées	1349
7.2.	Sanctions pour manquements graves et retrait du statut SPF	1350
7.3.	Prise en compte des circonstances dans la détermination des sanctions	1351
V	RÉGIME FISCAL DES SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT EN CAPITAL À RISQUE (SICAR)	1353

VI RÉGIME DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE AU LUXEMBOURG	1357
1. Les assujettis	1357
2. Détermination des opérations imposables	1360
2.1. Introduction	1360
2.2. Les livraisons de biens	1361
2.3. Les prestations de services	1365
2.4. Les acquisitions intracommunautaires de biens	1370
2.5. Les importations de biens	1371
3. Fait générateur et exigibilité de la T.V.A.	1372
4. Débiteur de la taxe	1376
5. Assiette de la T.V.A.	1377
6. Taux de la taxe sur la valeur ajoutée	1378
7. Obligation de déclaration et de paiement	1381
7.1. Déclaration et paiement de T.V.A.	1381
7.1.1. Les délais de déclaration	1381
7.1.2. Les délais de paiement	1385
7.1.3. Le mode de paiement	1385
7.1.4. Le lieu de paiement	1385
7.1.5. Régime particulier applicable en matière de télécommunication, de radiodiffusion, de télévision et de services électroniques	1385
7.2. Le remboursement du trop perçu par l'Administration	1386
7.2.1. Les modalités de remboursement d'un assujetti établi au Luxembourg	1386
7.2.2. Les modalités de remboursement d'un assujetti établi dans un Etat membre de l'Union européenne	1386
7.2.3. Les modalités de remboursement d'un assujetti non établi sur le territoire de l'Union Européenne	1390
7.3. Les autres obligations	1391
7.3.1. L'état récapitulatif	1391
7.3.2. La comptabilité	1392
7.3.3. Les factures	1394
7.4. Les sanctions et les recours	1405
7.4.1. Les sanctions	1405
7.4.2. Les recours	1405

TABLE DES MATIÈRES GÉNÉRALE

PARTIE 3 DROIT DU TRAVAIL	1409
I INTRODUCTION GÉNÉRALE	1411
II LES CONTRATS ENCADRANT LE TRAVAIL	1413
1. Contrat de Travail et Formation Professionnelle	1413
1.1. Généralités	1413
1.1.1. Références légales	1413
1.1.2. Observations préliminaires concernant la formation professionnelle	1413
1.2. Réformes législatives clés de la formation professionnelle	1414
1.3. Structure actuelle du système	1415
2. Le cas particulier du Brexit	1415
2.1. Britanniques résidant ou travaillant au Luxembourg avant le 31 décembre 2020	1415
2.2. Britanniques arrivés au Luxembourg à partir du 1 ^{er} janvier 2021	1416
2.3. Travailleurs frontaliers britanniques	1416
3. Ressortissants de pays-tiers	1417
3.1. Initiative de l'employeur	1417
3.2. Exception : liste des métiers en très grande pénurie	1418
3.3. Droits sociaux et affiliation	1418
3.4. Autres statuts et cas particuliers	1418
III LA FORMATION DU CONTRAT	1421
1. Le contrat de travail	1421
1.1. Généralités	1422
1.1.1. Définition et éléments constitutifs du contrat de travail	1422
1.1.2. Travail salarié vs. travail indépendant	1422
1.2. Application aux nouveaux modèles : les plateformes numériques	1424
1.2.1. Généralités	1424
1.2.2. L'éclairage de la jurisprudence étrangère	1425
1.2.3. Future harmonisation du droit européen	1425
1.3. Les faux indépendants	1426
1.3.1. Définition	1427
1.3.2. Critères de requalification en contrat de travail	1427
1.3.3. Exemples jurisprudentiels et européens pertinents	1427
1.4. Cumul contrat de travail/mandat social	1429
1.4.1. Conditions cumulatives	1429
1.4.2. Appréciation du lien de subordination	1430

1.5.	Conclusion du contrat de travail	1431
1.5.1.	Modalités de recrutement d'un salarié	1431
1.5.2.	Forme du contrat de travail	1436
1.6.	Le contrat de travail à durée déterminée (art. L.122-1 à L.122-13)	1455
1.6.1.	Conclusion du CDD : principes et exceptions	1455
1.6.2.	Les conditions de forme du CDD	1458
1.6.3.	Conséquences du non-respect de la forme (art. L. 124-1)	1459
1.6.4.	De la période d'essai à la cessation du CDD	1460
1.6.5.	Égalité de traitement entre salariés (art. L.122-10)	1470
1.7.	Aspect particulier du contrat de travail à durée indéterminée (CDI) : la période d'essai	1472
1.7.1.	Conditions de forme de la clause d'essai	1472
1.7.2.	Durée maximale de l'essai et sanctions (art. L.121-5)	1473
1.7.3.	Prorogation et renouvellement	1475
1.7.4.	Résiliation du contrat pendant la période d'essai	1476
1.7.5.	Difficultés particulières	1479
1.8.	Le travail à temps partiel	1483
1.8.1.	Création d'un poste à temps partiel	1484
1.8.2.	Modification de l'horaire de travail	1484
1.9.	Les modalités de travail tripartites (Titre III du Code du Travail)	1485
1.9.1.	Le travail intérimaire (articles L.131-1 à L.131-21)	1486
1.9.2.	Le prêt temporaire de main-d'œuvre (articles L.132-1 et suivants)	1488
1.10.	Le détachement des travailleurs (Titre IV, art. L.141-1 à L.142-5)	1490
1.11.	La modification du contrat : Article L.121-7 du Code du Travail	1493
1.11.1.	Cadre juridique	1493
1.11.2.	Distinction entre modifications substantielles et accessoires	1494
1.11.3.	Sanctions en cas de non-respect du préavis	1496
1.12.	Le droit disciplinaire	1497
2.	Le travail des jeunes	1500
2.1.	Le contrat d'apprentissage (Titre I ^{er})	1500
2.1.1.	Conclusion du contrat d'apprentissage	1500
2.1.2.	Fin du contrat d'apprentissage	1503
2.1.3.	Procédure en cas de litige	1504
2.2.	Le travail des élèves et des étudiants (art. L.151-1 à L.152-17)	1504
2.2.1.	Définitions principales (articles L.151-1 à L.151-3)	1504
2.2.2.	Conditions de travail (articles L.151-4 à L.151-7)	1505
2.2.3.	Obligations de l'employeur (articles L.151-8 à L.151-10)	1506
2.2.4.	Contrôles et sanctions (articles L.152-1 à L.152-17)	1506
2.2.5.	Exceptions et dérogations	1506

TABLE DES MATIÈRES GÉNÉRALE

IV LA RÉGLEMENTATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL – ANALYSE DES DISPOSITIONS DU LIVRE II DU CODE DU TRAVAIL)	1509
1. La durée et les différentes formes de travail	1509
1.1. Les heures supplémentaires : règles applicables (art. L. 211-5, L. 211-22, L. 211-26)	1510
1.1.1. Principes fondamentaux – Définition et limites	1510
1.1.2. Cas particuliers et exclusions	1512
1.1.3. Obligations de l'employeur	1512
1.2. Les heures complémentaires : règles applicables	1513
1.2.1. Consentement du salarié	1513
1.2.2. Limites quantitatives	1513
1.2.3. Rémunération	1513
1.2.4. Formalités	1514
1.2.5. Statut fiscal des heures complémentaires	1514
1.2.6. Jurisprudence	1514
1.3. Qualification du temps de trajet dans le temps de travail	1515
1.3.1. Trajet domicile/lieu de travail habituel	1515
1.3.2. Trajets professionnels ou exceptionnels	1515
1.4. Le télétravail : une modalité d'organisation du travail	1517
1.4.1. Les caractéristiques essentielles	1517
1.4.2. Les différentes formes de télétravail	1518
1.4.3. Le cadre juridique et pratique	1518
1.4.4. L'accident du travail en télétravail	1520
1.4.5. Le droit au télétravail	1520
1.4.6. Les heures supplémentaires en télétravail : la charge de la preuve	1520
1.4.7. La question cruciale des frontaliers	1521
2. Rémunération (Titre II, art. L.221-1 à L.224-5)	1521
2.1. Détermination et paiement de la rémunération	1521
2.2. Salaire social minimum (SSM)	1522
2.3. Échelle mobile des salaires	1524
2.3.1. L'échelle mobile des salaires est fondée sur un automatisme qui s'appuie sur l'inflation	1524
2.3.2. Augmentation de principe de 2,5 %	1524
2.4. Saisies et cessions sur salaire	1524
2.4.1. Principes, dérogations des saisies et cessions sur salaires	1525
2.4.2. Procédure des saisies et des cessions sur salaires	1526
2.5. Les avantages en nature : cadre et modalités	1527
2.5.1. Le logement de fonction	1527
2.5.2. Le véhicule de société	1528
2.5.3. Avantages liés aux repas	1528

2.6.	La rémunération variable : cadre, principes et enjeux	1528
2.6.1.	Cadre juridique et principes	1528
2.6.2.	Le caractère obligatoire : du contractuel à l'usage d'entreprise	1529
2.6.3.	Jurisprudence récente	1529
2.6.4.	Régime social et fiscal	1530
3.	Congés et jours fériés légaux	1530
3.1.	Généralités sur le congé annuel de recréation	1530
3.2.	Durée et acquisition	1530
3.3.	Les modalités de fixation du congé annuel	1533
3.4.	Le traitement des congés annuels non pris	1533
3.4.1.	Principe : report des congés	1533
3.4.2.	Exception : indemnisation	1534
3.4.3.	Droit au congé annuel payé lorsque la relation de travail prenant fin en raison du décès du travailleur	1534
3.5.	La rémunération pendant les congés	1535
3.6.	Les congés supplémentaires – Le régime des congés	1537
3.6.1.	Le régime légal du repos hebdomadaire – Analyse du cadre légal, de la jurisprudence récente et des débats actuels sur le travail dominical	1537
3.6.2.	Les autres congés légaux : congés spéciaux et congés extraordinaires	1539
4.	Compte épargne-temps – CET	1577
4.1.	Mise en place du compte épargne-temps	1578
4.2.	Alimentation du compte épargne-temps	1578
4.3.	Utilisation du compte épargne-temps	1579
4.4.	Protection du salarié	1580
4.5.	Liquidation du compte épargne-temps	1580
4.6.	Obligations de l'employeur	1580
5.	Égalité de traitement	1581
5.1.	Principe d'égalité de traitement entre les hommes et les femmes	1581
5.2.	Égalité de traitement en matière d'emploi et de travail : la discrimination au travail	1582
5.3.	Le harcèlement au travail	1585
5.3.1.	Le harcèlement sexuel	1585
5.3.2.	Le harcèlement moral (ou <i>mobbing</i>)	1587
5.3.3.	Le syndrome d'épuisement professionnel dit burn out	1594
6.	Le droit à la déconnexion v. l'intelligence artificielle	1595

TABLE DES MATIÈRES GÉNÉRALE

7. L'incidence du droit médical dans le droit du travail : introduction	1598
7.1. La protection de la santé au travail : objectif principal de l'employeur	1599
7.1.1. L'examen d'embauche	1599
7.1.2. L'examen médical périodique	1600
7.2. Maintenir la sécurité du salarié	1601
7.3. La discrimination et la santé du salarié	1603
7.3.1. Des discriminations persistantes dans le monde du travail	1603
7.3.2. L'interdiction des discriminations fondées sur l'état de santé et notamment le handicap	1608
7.3.3. Les voies de recours pour les victimes de discrimination	1612
7.4. La vaccination dans le monde du travail	1616
7.4.1. La vaccination non obligatoire des salariés	1616
7.4.2. Le cas des professionnels de santé	1617
7.5. Les accidents du travail et les maladies professionnelles	1619
7.5.1. Les accidents du travail	1619
7.5.2. Les maladies professionnelles	1621
7.6. La protection contre le licenciement en cas d'incapacité de travail du salarié	1626
7.6.1. Information de l'employeur	1627
7.6.2. Remise du certificat médical	1629
7.6.3. Conséquences du non-respect des obligations à charge du salarié	1633
7.7. Reclassement du salarié	1642
7.7.1. Définition et bénéficiaires	1642
7.7.2. Procédure	1643
7.7.3. Protection du salarié	1644
7.7.4. Le caractère obligatoire du reclassement interne	1645
7.7.5. Reclassement externe	1646
7.8. Obligation de l'employeur à l'égard du salarié malade	1649
7.9. Protection contre le licenciement en cas de maladie	1651
8. Traitement de données à caractère personnel à des fins de surveillance dans le cadre des relations de travail	1653
8.1. Personnes concernées	1656
8.2. Motifs légitimes de surveillance sur le lieu de travail	1656
8.3. Procédure à suivre	1658
8.4. Cas particuliers	1659
8.4.1. La vidéosurveillance	1659
8.4.2. Contrôle de l'accès Internet et des courriers électroniques	1660
8.4.3. Surveillance des communications téléphoniques	1667
8.4.4. La géolocalisation des salariés	1670
8.5. Le délégué à la protection des données	1671

V FIN DU CONTRAT DE TRAVAIL	1673
1. La cessation des relations de travail	1673
1.1. Procédure de licenciement avec préavis (art. L.124-1 à L.124-3)	1673
1.1.1. L'entretien préalable (art. L.124-2)	1673
1.1.2. Modalités	1675
1.1.3. Déroulement de l'entretien préalable	1676
1.1.4. La notification du licenciement (art. L.124-3 et L.124-4)	1677
1.1.5. L'énonciation des motifs (art. L.124-5)	1679
1.1.6. Durée du préavis de licenciement (art. L.124-3 (2))	1682
1.1.7. Point de départ du préavis	1683
1.1.8. Irrévocabilité du préavis	1684
1.1.9. Préavis et congé annuel payé	1684
1.1.10. Dispense de travail en cours de préavis (art. L.124-9)	1684
1.1.11. Congé pour la recherche d'un nouvel emploi (art. L.124-8)	1686
1.1.12. Situation des parties en cours de préavis	1686
1.1.13. Indemnité compensatrice de préavis (art. L.124-6) et indemnité de départ (art. L.124-7)	1687
1.1.14. Motivation du licenciement	1689
1.1.15. Motifs liés à la personne du salarié	1692
1.1.16. Les motifs économiques liés aux besoins de fonctionnement de l'entreprise	1704
1.1.17. Le cas du transfert d'entreprise	1713
1.2. Résiliation pour motif grave ou licenciement sans préavis (art. L.124-10)	1716
1.2.1. Généralités	1717
1.2.2. Définition légale et jurisprudentielle du motif grave	1718
1.2.3. Cas particuliers	1722
1.2.4. Formes	1725
1.2.5. Mise à pied (art. L.124-10 al. 4)	1729
1.3. Rupture injustifiée des relations de travail (art. L.124-11 et 124-12)	1729
1.3.1. Délai d'introduction du recours	1732
1.3.2. Interruption	1732
1.3.3. Charge de la preuve du bien-fondé du licenciement	1733
1.3.4. Octroi de dommages et intérêts	1733
1.4. Cessation des affaires de l'employeur/décès du salarié/faillite de l'employeur	1740
1.4.1. Continuation de l'entreprise par le curateur de la société en faillite	1740
1.4.2. Arrêt de l'activité	1741
1.5. Le cas particulier des licenciements successifs	1742

TABLE DES MATIÈRES GÉNÉRALE

1.6.	Le cas particulier des licenciements collectifs	1742
1.7.	Procédure de licenciement	1745
2.	Résiliation d'un commun accord (art. L.124-13)	1747
3.	Résiliation du contrat de travail à l'initiative du salarié (la démission)	1748
3.1.	La démission avec préavis	1748
3.2.	La démission avec effet immédiat	1750
4.	Résiliation d'un contrat à durée déterminée	1755
5.	Résiliation pendant la période d'essai du salarié	1756
6.	L'aide au réemploi	1758
7.	Priorité de réembauchage	1763
8.	Contrats de réinsertion-emploi	1766
9.	Aide à l'embauche des chômeurs âgés	1767
10.	Cessation de plein droit du contrat de travail : le cas du décès du salarié	1767
11.	La protection contre le licenciement : le cas des femmes enceintes	1769
11.1.	L'interdiction de licencier des femmes enceintes	1770
11.2.	Démission d'une salariée en fin de congé de maternité	1772
12.	La protection contre le licenciement des délégués du personnel	1773
12.1.	Rôle des délégués du personnel (art. L.411-1)	1773
12.2.	Élections des délégués du personnel	1780
12.3.	Protection spéciale du délégué du personnel	1783
13.	Protection contre le licenciement : protection liée au reclassement	1786
14.	Protection contre le licenciement : protection durant le congé parental	1788
15.	Protection contre le licenciement : protection durant un congé pour raisons familiales	1792
16.	Fin des relations contractuelles et documents à remettre au salarié par l'employeur	1792
16.1.	Reçu pour solde de tout compte	1792
16.2.	Certificat de travail	1794
16.2.1.	Base juridique	1794
16.2.2.	Modalités de délivrance du certificat de travail	1795

17. Indemnités de chômage complet	1796
17.1. Conditions d'admission	1796
17.2. Obligations	1797
17.3. Durée de l'indemnisation	1798
17.4. Montant de l'indemnité de chômage complet	1799
17.5. Chômage des indépendants	1799
17.6. Recours en matière d'indemnité de chômage	1799
18. Indemnités de chômage partiel	1800
19. Mécanisme de compensation pour le traitement des décomptes de chômage partiel	1803
20. Agence pour le développement et l'emploi (ADEM) : mission et organisation	1804
21. Le Fonds pour l'emploi	1807
22. Le Réseau d'Études sur le marché du Travail et de l'Emploi (RETEL)	1808
VI RAPPORTS COLLECTIFS DE TRAVAIL	1811
1. Jurisprudence nationale	1811
2. Représentativité syndicale	1812
3. Négociation et conclusion d'une convention collective	1815
4. Contenu et portée d'une convention collective	1828
5. Réforme de l'Office national de Conciliation : professionnalisation et élargissement du champ de compétences	1830
6. Accords interprofessionnels	1831
7. Droit de grève	1832
VII LE CONTENTIEUX DEVANT LE TRIBUNAL DU TRAVAIL	1835
1. Le Tribunal du Travail	1835
1.1. Composition du Tribunal du Travail	1835
1.2. Le Tribunal territorialement compétent	1836
1.2.1. Contrat de travail exécuté au Luxembourg	1836
1.2.2. Contrat de travail exécuté en dehors du Luxembourg	1836
1.3. Saisine du Tribunal du Travail	1837
1.3.1. Requête auprès du Tribunal du Travail	1837
1.3.2. Délais de saisine	1838
1.4. Le Référent-Travail	1839

TABLE DES MATIÈRES GÉNÉRALE

2. Le déroulement du procès	1840
2.1. Convocation des parties	1840
2.2. L'audience et le jugement	1840
2.3. La transaction	1840
2.4. Voies de recours	1843
2.4.1. L'opposition	1843
2.4.2. L'appel	1843

Registre alphabétique